

Mairie de TONNEINS  
Place Zoppola  
47400 TONNEINS

PARIS, le 03 Janvier 2020

Objet : Permis de Construire – Champ Photovoltaïque

Monsieur Le Maire,

Par la présente nous avons l'honneur de vous transmettre une demande de permis de construire dûment remplie pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol à l'adresse suivante :

**Lieu-dit « RUISSEAU CAILLOUX »  
47400 TONNEINS**

Vous trouverez ci-joint et comme il a été convenu préalablement avec la DDT du Lot et Garonne :

*\* 1 exemplaire « papier » complet = 1 Dossier comprenant les PC 1 à 8 constitué par l'Architecte + 1 Cerfa + 1 exemplaire des PC 1 à 3 + 1 Etude d'Impact + 1 Résumé Non Technique*

- 1 Récépissé de dépôt de ladite demande de Permis de Construire,
- 6 exemplaires « papiers » complets à retourner à la DDT du Lot et Garonne,  
+ 1 pour le service concerné en Mairie,
- 6 CD-Rom à retourner à la DDT du Lot et Garonne,  
+ 1 pour le service concerné en Mairie,
- 6 exemplaires des Plans PC1-2-3 à retourner en DDT du Lot et Garonne,  
+ 1 pour le service concerné en Mairie,

Je vous remercie de bien vouloir nous transmettre le récépissé de dépôt par retour de courrier.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez me joindre soit au 01.84.25.41.08 soit à l'adresse mail suivante : [alexis.dedeken@photosol.fr](mailto:alexis.dedeken@photosol.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Alexis DE DEKEN  
Chef de Projets Développement

**PHOTOSOL DEVELOPPEMENT**  
5, Rue Drouot - 75009 Paris  
Tél. : 01 70 22 50 97  
SAS au capital social de 386 610  
RCS de Paris 518 310 446

Siège social : 5 Rue Drouot – 75009 PARIS

SAS au capital de 386 610,00 €

N° SIRET : 518 310 446 00050